****

**Extrait du Procès-verbal de la rencontre du**

**Conseil d’administration de La Marie Debout en date du 22 janvier 2019**

**03.01.19.2** Il est proposé par Lise Gratton, appuyée par Minerva Gutierrez, que La Marie Debout prenne position en faveur de la rémunération de tous les stages et ce, à tous les niveaux d’études. Que La Marie Debout revendique une rémunération équivalente de tous les stagiaires peu importe leur domaine d’emploi, peu importe leur sexe ou leur statut de citoyenneté. Qu’advenant l’adoption d’une grève par les stagiaires, que La Marie Debout s’engage à respecter ce mandat de grève. Adopté à l’unanimité !

****